

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2018

Le 12 Février deux mil dix-huit à 19 h 00, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : Sylvie STIENNE, Pascale VARIN, Nathalie LEVIGNEUX, Marie – Françoise CASTOT, Corine VAUCLIN

MM. Stéphane GONDARD, Gérard DANET, Régis MODARD, Jean – Pierre FLAGUAIS, Nicolas ADAM, Philippe PECKRE

Étaient absent(e)s : Annabelle LEGRAS Sandrine PERRIAU Emmanuel DUFLO Jean – Philippe LECONTE Aude LESEIGNEUR Caroline RASSET

Michel LEBLANC pouvoir à Philippe PECKRE

Secrétaire de Séance : Pascale VARIN

DELIBERATION APPROUVANT LA CHARTE INTERCOMMUNALE DEFINISANT L'INTERET COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE VOIRIE

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la communauté de communes Inter Caux Vexin du 12 décembre 2017, relative à l'intervention de la communauté de communes sur la voirie des communes membres, et définissant les travaux d'intérêt communautaire.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de la convention et des modalités pour la participation aux fonds de concours, à savoir :

- 25 % du montant hors taxe pour les travaux d'investissement,
- 25 % du montant hors taxe pour les travaux de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, émet un avis favorable.

PROJET NUMERIQUE A L'ECOLE

Monsieur le Maire présente le devis du matériel numérique pour équiper une classe de primaire dont le montant total de 4 869,60 €. Le conseil municipal après en avoir délibéré, donne son accord et décide de :

- Solliciter une subvention au titre de la DETR 2018 auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental,
- Autoriser Monsieur le Maire à passer commande,
- D'inscrire cette dépense au budget primitif 2018,

PEINTURES EXTERIEURES A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente les différents devis collectés en vue de réaliser les peintures extérieures de la maison des Associations, à prévoir sur le budget primitif 2018, et propose de retenir le devis de Monsieur Vauclin pour un montant total de 1 920 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

ECLAIRAGE DU CENTRE BOURG

Monsieur le Maire fait part de problèmes récurrents de dysfonctionnement avec l'éclairage public du centre bourg, notamment près de l'église. Une réunion s'est tenue en présence du SDE et des intervenants mais aucune solution durable et fiable n'a été trouvée.

Un devis a été sollicité auprès du SDE en vue de remplacer les ampoules par des LED, plus économiques.

DEMANDE DE PLACE POUR UN COMMERCE DE FOOD TRUCK

Monsieur le Maire donne lecture de la demande d'autorisation d'occupation du domaine public une fois par semaine, le lundi de préférence sur le parking situé derrière la mairie. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

CADEAU VERONIQUE BUNEL

A l'occasion de son départ, Monsieur le Maire propose d'offrir un bon d'achat de 50 € à Véronique Bunel, Responsable de la garderie, à utiliser au Croc Normand. Le conseil municipal approuve.

VENTE D'HERBE

Monsieur le Maire propose de reconduire la vente d'herbe située sur le terrain communal rue de Caux pour un montant de 1375€ à Monsieur Gosse José, pour 2018 dans les mêmes conditions que les années précédentes.

QUESTIONS DIVERSES

Salle des loisirs : la commission des travaux se réuni le vendredi 16/02 à 16 h 30 avec Mme Régnier Architecte, pour la présentation du dossier de marché.

Prochain centre de loisirs : pour information le nombre d'inscrits : 24 enfants pour Bosc Le Hard et 4 pour Cottévrard

Commission loisirs : A l'occasion de la Commémoration du centenaire de la grande guerre 14/18 M Gondard invite les conseillers à réfléchir sur le type de manifestation à prévoir. La Commission animation se réunira le 21/02 à 18 h 30 afin de prévoir un budget.